

**-COMMUNE DE RIDDES**

Compte de chèques postaux 19-1029-6  
Téléphone (027) 305 20 20

1908 Riddes, le 18 février 2009

A LA REDACTION DU  
BULLETIN OFFICIEL  
Rue de l'Industrie 13  
1950 SION

**COMMUNE DE RIDDES**  
**Modification d'horaires d'une autorisation d'exploiter**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hôtellerie, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Riddes porte à la connaissance du public que M. Roland Favre, domicilié à La Tzoumaz, lui a adressé une requête tendant à obtenir une modification de son autorisation d'exploiter (modification d'horaires).

Locaux et emplacement : La Tzoumaz, parcelle n° 6353.

Enseigne de l'établissement : « Café-restaurant Les Trappeurs ».

Nouvelles heures d'ouverture et de fermeture : 07h30 – 01h00.

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les présenter à la commune, par écrit, dans les 10 jours dès la présente publication.

Riddes, le 18 février 2009

L'administration communale